



**ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE**  
SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM, LA COUR LÉVÊQUE :  
UNE RÉSIDENCE DE CAMPAGNE DES ÉVÊQUES DE THÉROUANNE



1

1. Vue aérienne du site dans son environnement.
2. Les prairies humides de la vallée de l'Aa.

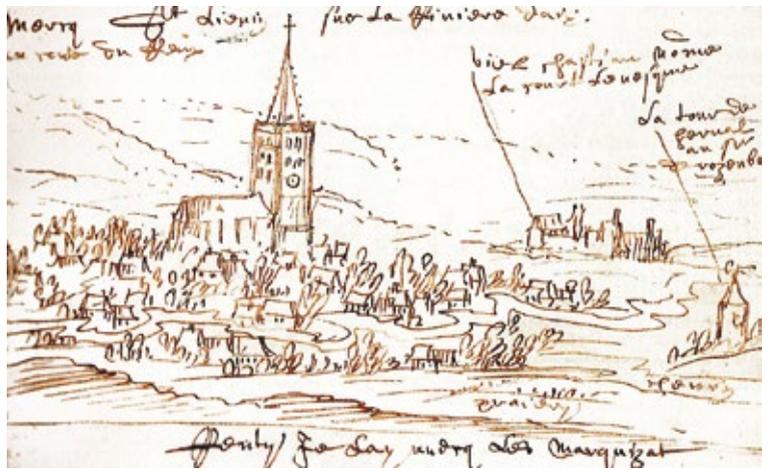
## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'AA

À la suite des fortes crues de 2002, une étude hydraulique a préconisé la réalisation de dix champs d'inondation contrôlée répartis sur le fleuve Aa ainsi que sur la vallée du Bléquin. Le dispositif consiste à créer des zones inondables en lit majeur, limitées par des digues. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa). Les diagnostics archéologiques ont été réalisés par la direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais entre 2011 et 2014. Sur le projet du « Barrage Legrand », la découverte d'imposantes fondations de bâtiments datées du second Moyen Âge ainsi qu'une première enquête dans les archives ont

permis d'émettre l'hypothèse que les vestiges pouvaient correspondre à un établissement dépendant des évêques de Thérouanne. La prescription de fouille du service régional de l'Archéologie a porté sur les 5 000 m<sup>2</sup> de la parcelle concernée par la découverte.

L'environnement de ce fond de vallée humide présente une alternance de bosquets et de pâtures dédiées à l'élevage de bovins. En période d'étiage, la nappe phréatique apparaît à 0,20 m sous le niveau de décapage. Ces conditions particulières, parfois techniquement handicapantes pour la fouille, présentent néanmoins l'avantage d'assurer une bonne conservation des matériaux organiques.

2



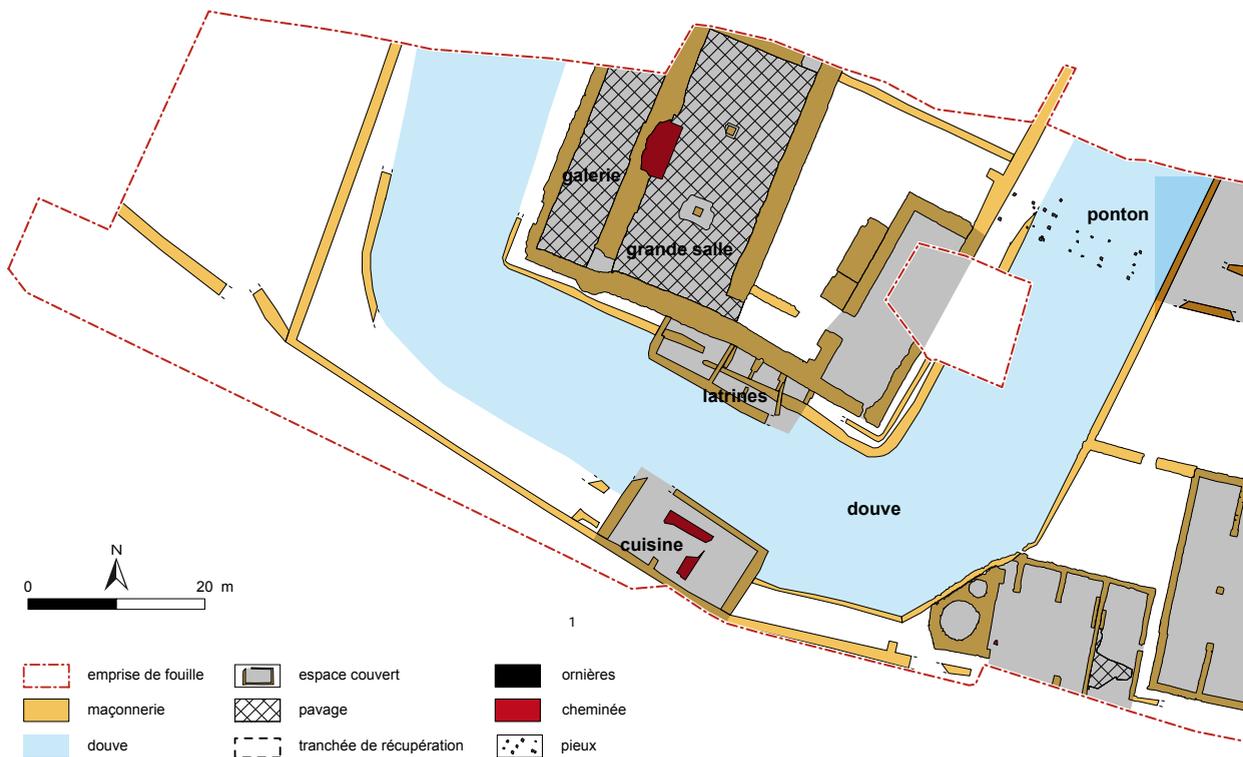
## UNE RÉSIDENCE ÉPISCOPALE DE CAMPAGNE

Les sources documentaires concernant le site sont peu nombreuses. La première mention connue d'un domaine des évêques en ce lieu date de 1314. La signature d'un accord entre l'abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer et Enguerrand de Créquy, évêque de Thérouanne, a eu lieu à « *Dardinghem, in camera nostri* » (dans notre chambre). Le domaine apparaît dans la documentation plusieurs fois au XV<sup>e</sup> siècle à l'occasion d'accords avec la puissante seigneurie voisine de Fauquembergues, au sujet de la gestion des cours d'eau. Dans le rôle d'imposition du centième de 1569, Gérard de Haméricourt, évêque de Saint-Omer, est

désigné comme propriétaire de la « *place et cense de la Cour Lèvesque* ». Le même document indique que le domaine est alors affermé. Le domaine est figuré dans les albums de Croÿ (1605 – 1610) en arrière-plan de la vue de Merk-Saint-Liévin.

Il y est désigné sous le terme de « *viel chastiau nommé La court levecque* ». Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, des laboureurs sont mentionnés comme exploitants du lieu. Le domaine semble tomber en ruine et être abandonné au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, même si le lieu-dit apparaît encore sur la carte de Cassini de 1758.

1. Carte du diocèse de Saint-Omer au XVII<sup>e</sup> s. où apparaît le domaine de la « Cour l'Évesque ». À la suite de la destruction de la ville de Thérouanne en 1553, l'ancien diocèse est partagé en trois entités avec pour sièges les villes de Saint-Omer, Ypres et Boulogne-sur-Mer.
2. La « Cour Lèvesque » dans l'album de Croÿ.
3. Vue du décapage de la partie agricole avec les fondations de la grande écurie au premier plan.
4. Nettoyage des fondations des bâtiments.



## UN VASTE ENSEMBLE ARCHITECTURAL

1. Plan général du site.

**L**e domaine présente deux pôles distincts. Les bâtiments agricoles se distribuent autour d'une cour damée de craie. La résidence de l'évêque, avec ses constructions massives, est entourée de douves. L'ensemble du bâti est clôturé par un mur d'enceinte. Les fondations présentent des caractéristiques communes. Elles sont constituées de moellons de craie, de silex épannelés et percent les niveaux de tourbe instables pour s'ancreur sur la base de gravier dur sous-jacente. Au cours de ses plusieurs siècles d'existence, le domaine a connu des modifications. La grande écurie

a été détruite par un incendie et n'a pas été reconstruite. À sa place a été édifié un plus petit bâtiment de plan carré de 5 m de côté. Le mur d'enceinte, dans sa partie sud-est, a connu trois états successifs. Les douves, qui mesurent 15 m de large et qui sont dotées de murs d'escarpe et de contre-escarpe, constituent un état tardif de l'occupation peut-être lié aux troubles de la guerre de Cent Ans. Le ponton qui les enjambe repose sur une trentaine de pieux en bois de chêne. L'étude dendrochronologique a permis de les dater du début du XV<sup>e</sup> siècle.



1



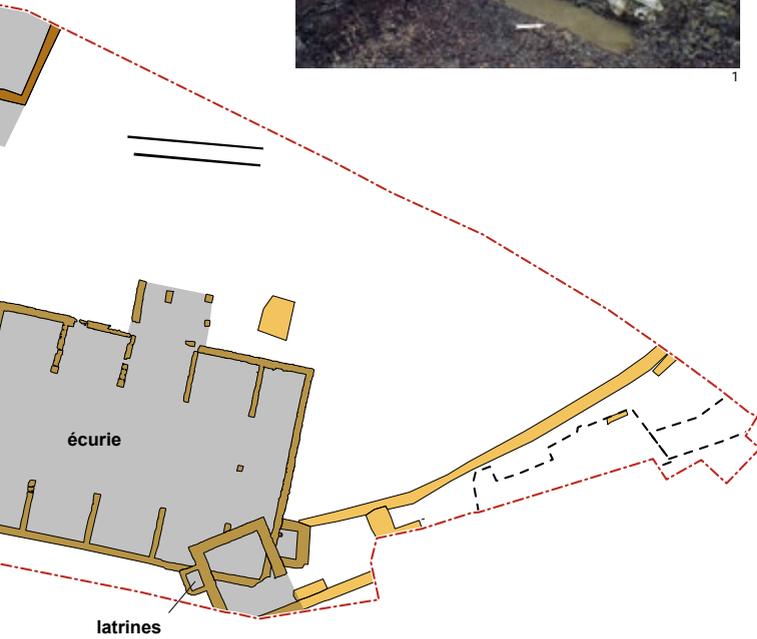
2



3



4



## UNE RÉSIDENCE PRESTIGIEUSE

Le domaine s'étend au-delà de l'emprise de la fouille préventive. Néanmoins, la pièce la plus emblématique de la résidence aristocratique, la grande salle d'apparat et de réception (aula), a pu être intégralement dégagée. Elle mesure 8 m de large sur 18 m de long. Sur l'axe central, deux colonnes étayaient la couverture de la salle, sans doute un plafond de bois plutôt qu'une voûte en pierre. Le chauffage est assuré au moyen d'une cheminée monumentale. À demi encastrée dans le mur, elle mesure 3 m de large. Sa sole, bordée par une banquette en calcaire, est composée de tuiles posées

de chant. Trois passages permettent la communication avec d'autres espaces. L'un donne vers la petite cour interne de la plate-forme entourée de douves. Un second permet l'accès à une pièce située hors emprise. Un troisième assure la communication avec la galerie. Celle-ci mesure 3,80 m de large et se développe en parallèle de la grande salle. Ces deux pièces sont dotées d'un sol en carreaux de pavement décorés. Le bâtiment des cuisines est situé à l'écart. Son foyer central, en tuiles posées de chant, mesure 3 m de côté. Il est entouré d'un espace de circulation dallé de plaquette de grès.

1. Les fondations de la grande salle.
2. Les pieux du ponton enjambant les douves.
3. Nappe phréatique affleurant sous les niveaux de sol.
4. La cheminée de la grande salle avec ses deux niveaux de sole.



1



2



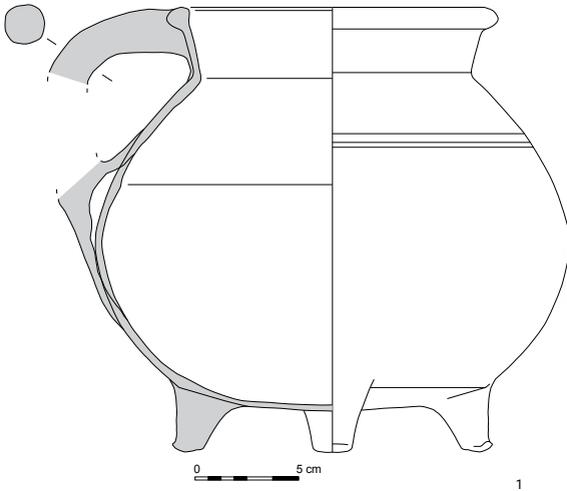
3

## ÉCONOMIE DU DOMAINE

1. Vue aérienne du pôle domestique du domaine.
2. Vue du sol de la cuisine et de son aire de cuisson centrale.
3. Marmite en alliage cuivreux avec anse en fer.

La bonne préservation des niveaux d'occupation ainsi que le caractère humide du milieu ont été propices à la conservation des restes organiques. Aussi, des analyses ont pu être menées sur l'environnement et l'économie domestique. Les prélèvements réalisés dans le sol de l'écurie ont mis en évidence une division particulière de l'espace, avec une zone privilégiée pour la stabulation des animaux et une autre présentant une activité de forge. Les graines calcinées retrouvées en quantité permettent de connaître les variétés de plantes stockées dans ce bâtiment. Les analyses palynologiques apportent des compléments

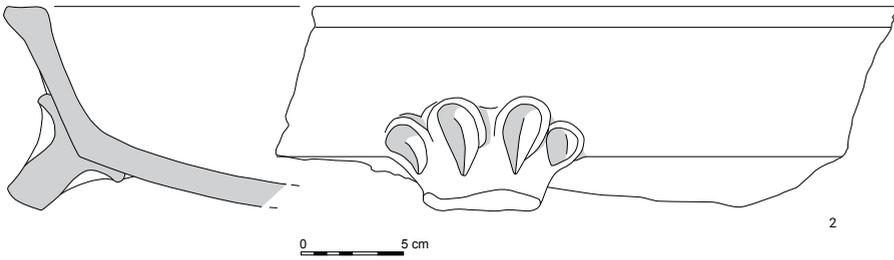
d'information sur l'environnement végétal du site et les espèces cultivées. Les sédiments des latrines ont révélé la présence de parasites intestinaux nous renseignant sur l'état sanitaire des occupants. L'étude de la faune met en évidence une consommation majoritaire de bovins, abattus jeunes. Viennent ensuite les porcs, là encore jeunes, montrant un goût certain des occupants pour la viande tendre. La répartition spatiale des restes indique une découpe primaire au niveau des cuisines et un rejet des pièces consommées dans les latrines de la grande salle.



1



3



2

## ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Les zones de rejet n'ont pas livré un mobilier aussi prestigieux qu'on aurait pu le penser au regard du statut social élevé des propriétaires. Avant tout, il s'agit d'une résidence secondaire et nous ignorons le rythme de sa fréquentation par les évêques, qui n'est pas forcément très élevé. Par ailleurs, la haute noblesse a l'habitude de se déplacer avec sa vaisselle de table métallique, peu susceptible d'être brisée et rejetée. Aussi le mobilier retrouvé, provenant essentiellement des latrines, est-il plutôt celui des gestionnaires du



4

domaine au quotidien. Parmi la céramique, les pichets sont abondants ainsi que les formes de préparations culinaires. Plus original, des encriers sont présents dans des proportions inhabituelles, signe de l'importance de l'écrit dans le milieu ecclésiastique. Une marmite en cuivre avec une anse en fer a été découverte dans les douves près des cuisines. Le contexte anaérobie en a permis une très bonne conservation. Une petite croix pendentif en or témoigne quand même de l'aisance des habitants du site.

1. Marmite tripode datée des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles en pâte commune grise. La suie accumulée sur la surface extérieure témoigne de son usage exclusivement culinaire.
2. Lêchefrite datée des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles en pâte commune grise, présentant un décor estampé au doigt au niveau du pied. Elle se plaçait sous la broche à rôtir pour recevoir le jus et la graisse des viandes en cours de cuisson.
3. Encriers en pâte commune grise ou rouge de forme cylindrique munis d'une lèvre horizontale (probablement pour les maintenir en place dans une table ou un écrioire). Cette forme qui a perduré jusqu'à nos jours existait déjà au XV<sup>e</sup> siècle.
4. Croix pendentif en or.



1



2



3

## UNE DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE : LES PAVEMENTS

La mise au jour de la résidence a permis la découverte de deux pavements. Situés dans la salle d'apparat et dans la galerie de circulation attenante, ces deux sols couvrent une surface totale de 197 m<sup>2</sup> (respectivement 144 m<sup>2</sup> et 53 m<sup>2</sup>). Les carreaux appartiennent à la technique dite à décor estampé bicolore. Le motif est imprimé sur la face d'un carreau d'argile crue à l'aide d'une estampe de bois sculptée en relief. Les creux sont ensuite remplis d'engobe avant que la totalité soit recouverte d'une glaçure. Après cuisson, le motif se distingue du fond : jaune sur rouge ou jaune sur vert selon les

oxydes utilisés et inversement. L'utilisation des estampes génère une grande variété de motifs et permet surtout une production en série. Durant le XIII<sup>e</sup> siècle, chaque carreau comporte généralement un décor autonome. Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, dans un souci de couvrir toujours plus de surface, les artisans délaisseront les dessins isolés au profit de compositions réalisées par assemblage de motifs (x 4 ou x 16 ultérieurement). Le carreau de pavement suscite l'intérêt des chercheurs car il donne des indications sur la datation, l'usage et la fonction des pièces, voire le statut des occupants.

1. Vue aérienne des pavements.

2. Jeu des mérelles, diagramme composé de carrés concentriques traversés de lignes.

3. Écu composé de six macles posés en 3, 2, 1 dans un cadre, accosté et sommé d'un animal fantastique à longue queue.



1



2

Le répertoire se classe en quatre catégories : **le bestiaire** (naturel, symbolique ou fantastique), **les personnages** (réels, fabuleux), **les sujets héraldiques** (figures animales, châteaux, fleurs de lys... ) et **les motifs géométriques ou floraux** (autonomes, fermés par assemblage de quatre ou ouverts c'est-à-dire combinés à l'infini).



3

## UN DAMIER JAUNE ET VERT DANS LA SALLE D'APPARAT

Ce pavement représente un damier continu de carreaux, de terre cuite de 13 cm de côté, glaçurés monochromes verts et historiés jaunes sur fond vert. La couleur verte, obtenue par addition d'oxyde de cuivre sur une terre rouge, est très prisée dès le 2<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette pièce est divisée en deux vaisseaux de trois travées de 48 m<sup>2</sup> chacune. Les motifs au sol reprennent cette partition avec une composition spécifique

pour l'espace devant la cheminée et une autre pour les parties attenantes réservées plutôt à la circulation. Alors que le centre de la pièce est marqué par des assemblages de 4 carreaux, les côtés latéraux sont eux ordonnés en grandes bandes de carreaux autonomes placés sur la diagonale. Environ 6 700 carreaux ont été dénombrés, classés et enregistrés, et renvoient à 39 motifs historiés et 35 modules monochromes.

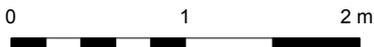
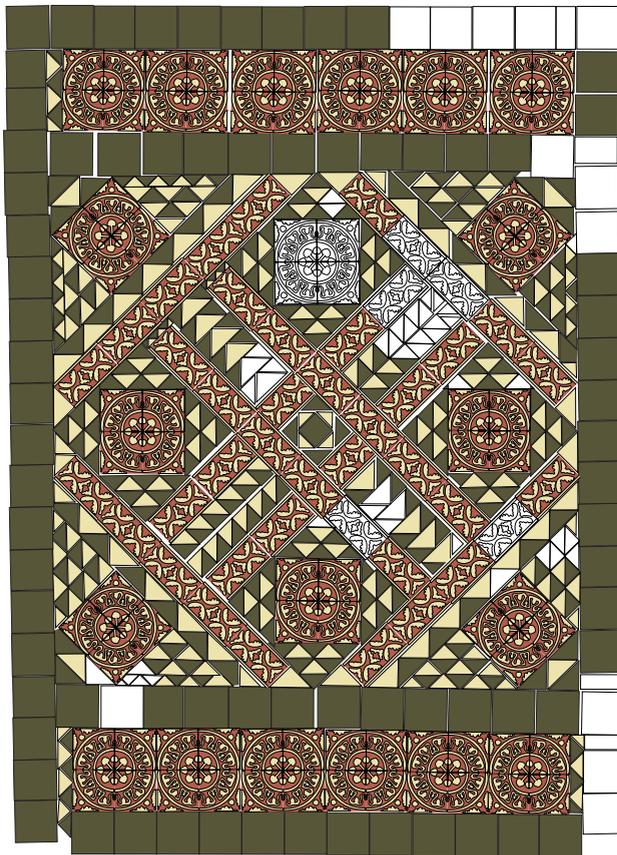


4

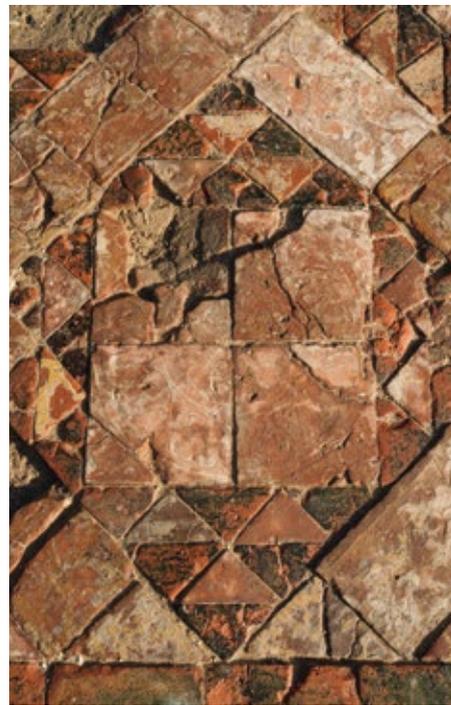
1. - 2. Détails du pavement de la grande salle.

3. Chevalier brandissant une épée dans sa main droite, avec une croix de Saint-André matérialisée sur son plastron.

4. Trois poissons, de type brochet, aux ouïes bien marquées.



1



2



3

## LES MOTIFS EN TAPIS DE LA GALERIE

1. Exemple de restitution d'un tapis de la galerie.
2. Focus sur le niveau de complexité élevé du pavement de la galerie.
3. Motif végétalisé dans un cadre, à grosse traverse et feuilles polylobées, cantonnées de pastilles (variante fleur de lys ?).

La galerie est mise en valeur par la technique décorative de son pavement. Pas moins de 2 700 carreaux ont été inventoriés. Leurs dimensions ont en moyenne 1 cm de côté de moins que ceux décorant la salle. Le tapis présenté, de 2,40 m par 1,50 m, est composé de 621 carreaux au moment de la dépose. Il suit un schéma géométrique défini dont le motif principal, une double croix dans un carré sur pointe, est réalisé à partir de carreaux bicolores rectangulaires, estampés d'un rinceau végétalisé dans un cadre, jaune sur fond rouge. Dans chaque angle, le même décor est reproduit et correspond à l'assemblage de quatre carreaux, employés

en combinaison fermée, inscrit dans un remplage de demi carrés en damier verts et jaunes. Ces quarts de couronne, jaune sur fond rouge, sont ornés de palmettes, de fleurs centrales et de pastilles dans les angles. Les bords du panneau utilisent ces mêmes carreaux en composition ouverte. L'intérieur de la croix est marqué par une « rose » d'où s'articulent des lignes de demi carrés jaunes et verts. Les erreurs d'assemblage sont comblées par des ajustements de petits demi carrés monochromes. Cette galerie, décorée avec un niveau de complexité élevé, semble représenter un chemin tracé vers un nouvel espace au nord de l'emprise.



1



2



3

## LE SAUVETAGE D'UN ENSEMBLE PATRIMONIAL MAJEUR

À fin de conserver et de présenter au public cette découverte exceptionnelle, les services de l'État ont décidé de prélever l'intégralité des pavements. De septembre à décembre 2017, les restaurateurs ont minutieusement effectué la dépose de l'ensemble. Après nettoyage et encollage en surface avec des gazes de coton, chaque groupe de carreaux est décollé du substrat avec de grandes lames métalliques et stocké face retournée sur des panneaux de contre-plaqué.

Les pavements sont actuellement conservés sur 676 plaques dans l'attente d'une restauration. Dans le cadre d'un projet

d'exposition temporaire, un ensemble de 30 carreaux disposés à l'origine devant la cheminée ont été choisis pour leur intérêt iconographique et leur état de conservation. Le nettoyage et la consolidation de cette section de pavement a permis de procéder à l'étude technique des carreaux tout en révélant leur potentiel esthétique.

Étant donné la rareté de ce type de découverte en contexte archéologique, son ampleur inédite, en particulier dans un bâtiment civil, et la richesse du programme ornemental, l'État, propriétaire du pavement, a engagé une procédure de classement au titre des monuments historiques.

1. Transfert d'un ensemble de carreaux entoilés avant retournement sur un support de contre-plaqué.
2. Dépoussiérage de surface au pinceau et aspiration.
3. Carreaux de pavement restaurés en vue d'une exposition temporaire au Louvre-Lens.



## L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture et de la Communication, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires Culturelles (Services régionaux de l'Archéologie).



## L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap, établissement public de l'État, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et une part essentielle des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en métropole et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.



**LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
Depuis 1988, le Département valorise les découvertes archéologiques réalisées sur son territoire. Avec 30 collaborateurs, il réalise l'ensemble des étapes de l'archéologie. Il réalise pour son propre compte (route départementale, collège, centre d'incendie et de secours...) comme pour des aménageurs publics (ZAC, école, station d'épuration...) une trentaine de diagnostics et fouilles préventives chaque année. Il est en charge de la responsabilité scientifique du centre de conservation et d'étude archéologiques qui a pour mission de conserver l'ensemble du patrimoine archéologique découvert dans le Pas-de-Calais. Le Département mène une politique de diffusion de la connaissance par le biais d'expositions temporaires à la Maison de l'Archéologie à Dainville et d'expositions itinérantes à destination des collèges du Pas-de-Calais. [www.archeologie.pasdecalais.fr](http://www.archeologie.pasdecalais.fr)



### SAINT-MARTIN- D'HARDINGHEM, LA COUR LÉVÊQUE (PAS-DE-CALAIS) UNE RÉSIDENCE DE CAMPAGNE DES ÉVÊQUES DE THÉROUANNE

**CONDUITE  
DE L'OPÉRATION**  
Guy Flucher (Inrap)  
Laetitia Dalmau (DA 62)

#### ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Étude des pavements :  
Laetitia Dalmau (DA 62)  
Céramique :  
Hélène Agostini (DA 62)  
Archéozoologie :  
Jérémy Chombart (DA 62)  
Mobiliers métalliques :  
Alexia Morel (Inrap)  
Palynologie :  
Muriel Boulen (Inrap)  
Géomorphologie :  
Murielle Meurisse-Fort (DA 62)  
Sédimentologie :  
Frédéric Broes (Inrap)  
Paléométallurgie :  
Benjamin Jagou (Inrap)  
Dendrochronologie :  
Christophe Perrault (CEDRE)  
Étude documentaire  
préliminaire :  
Jean-Michel Willot (DA 62)  
DAO :  
Isabelle Louiso (DA 62)  
Gabriel Guidi-Rontani (DA 62)

**RESTAURATION**  
Groupement Laurence Krougly

**BIBLIOGRAPHIE**  
CASSET Marie – Les évêques  
aux champs. Châteaux et  
manoirs des évêques normands  
au Moyen Âge, Bibliothèque  
du pôle universitaire normand,  
Caen, Rouen et Le Havre, 2007.  
CHAPELOT Jean, CHAPELOT  
Odette, RIETH Éric (dir) –  
Terres cuites architecturales  
médiévales et modernes,  
Publications du CRAHM,  
Caen, 2009.

### ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

Publication de la DRAC  
Hauts-de-France - Service  
régional de l'Archéologie.

**Site d'Amiens**  
5, rue Henri Daussy  
80000 Amiens  
Tél. : 03 22 97 33 45

**Site de Lille**  
Hôtel Scrive  
1-3, rue du Lombard  
CS 8016  
59041 Lille cedex  
Tél. : 03 20 06 87 58

[www.culture.gouv.fr/Regions/  
Drac-Hauts-de-France](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France)  
<https://nordoc.hypotheses.org>

**Textes :**  
Guy Flucher (Inrap)  
Laetitia Dalmau (DA 62)  
Laetitia Maggio (SRA)

**Couverture :**  
Vue générale des pavements  
(D. Gliksmann)

**Crédits iconographiques :**  
Direction de l'Archéologie du  
Pas-de-Calais, Inrap, Aéroservices,  
Denis Gliksmann, Groupement  
Laurence Krougly, Service régional  
de l'Archéologie

**Coordination de la collection :**  
Mickaël Courtiller et Karine Delfolie  
(DRAC Hauts-de-France).

**Suivi éditorial :**  
Karine Delfolie  
(DRAC Hauts-de-France).

**Réalisation :**  
Agence Linéal : 03 20 41 40 76

ISSN : 2553-4521  
Dépôt légal 2016.

Diffusé gratuitement par le SRA  
sur demande écrite dans la  
limite des stocks disponibles.  
Ne peut être vendu.

